

Royaume du Maroc



**SDR TPME SOUSS MASSA**  
S.M.A.R.T. TOURISME

**S.M.A.R.T. Tourisme**

CRÉATEUR D'OPPORTUNITÉS À VOS CÔTÉS



# Règlement de l'appel à projets

**Pour l'accompagnement et l'appui technique et financier  
des TPME Touristiques de la Région Souss Massa**

Edition Janvier 2023

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur



Wilaya Région Souss Massa

Royaume du Maroc



Ministère du Tourisme, de l'Artisanat  
et de l'Économie Sociale et Solidaire



Tourism Engineering  
and Investment  
SMIT MOROCCO

  
Chambre De Commerce  
d'Industrie et de Services - Souss Massa

**SDR pour la Promotion des TPME Touristiques - S.M.A.R.T. Tourisme**  
Souss Massa Accompagnement et Renforcement des TPME en Tourisme  
Imm. Igoudar - Av. des FAR - 80 000 Agadir Maroc - Tél. : +212.528.84.42.84  
[www.smarttourisme.com](http://www.smarttourisme.com) Email : [contact@smarttourisme.com](mailto:contact@smarttourisme.com)



## Sommaire

<b>1. Contexte et objectifs</b>	<b>3</b>
<b>2. Eligibilité</b>	<b>4</b>
2.1 Créateurs d'entreprise	4
2.2 Filières touristiques et écosystèmes prioritaires	5
2.3 TPME touristiques existantes (programme de transformation)	7
<b>3. Organisation de l'appel à projets</b>	<b>8</b>
3.1 Calendrier prévisionnel	8
3.2 Dispositif d'accompagnement	8
3.3 Dispositif de financement	9
<b>4. Modalités de sélection</b>	<b>10</b>
4.1 Evaluation des dossiers de candidatures	10
4.2 Notation	10
4.3 Modalités de suivi et de diffusion des résultats	12
<b>5. Modalités de soumission des projets</b>	<b>12</b>
5.1 Délai	12
5.2 Documents requis pour la création d'entreprise	12
5.3 Documents requis pour le programme de transformation	14
<b>6. Modalités administratives et juridiques</b>	<b>14</b>
6.1 Modalités de contrôle	14
6.2 Confidentialité et protection des données à caractère personnel	15



## 1. Contexte et objectifs

Acteur majeur de l'entrepreneuriat en tourisme dans la région Souss Massa, la Société de Développement Régional pour la Promotion de la Toute Petite, la Petite et la Moyenne Entreprises Touristiques du Souss Massa (SDR TPME SM) est née de la vision portée par Sa Majesté le Roi Mohamed VI de soutenir les TPE et PME dans la mesure où elles constituent 95% du tissu économique du Royaume du Maroc.

Les partenaires associés de la SDR TPME se composent du Ministère du Tourisme de l'Artisanat de l'Economie Sociale et Solidaire, de la Wilaya de la Région Souss Massa, du Conseil Régional Souss Massa, de la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique ainsi que la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services du Souss Massa.

Dans le détail, la SDR TPME touristiques Souss Massa vise à contribuer à la diversification de l'offre touristique dans la ville d'Agadir ainsi que dans l'ensemble des préfectures et des provinces de la région Souss Massa, notamment à travers l'appui à l'animation et à l'innovation. Ainsi, elle participe à structurer les TPE-PME touristiques et met à leur disposition des instruments stratégiques et des politiques d'accompagnement ainsi qu'un appui à l'investissement.

A l'ère de la nouvelle normalité (post-Covid), elle conforte également la dynamique touristique territoriale, contribue au rayonnement de la destination Agadir Souss Massa et le renforcement de la durabilité, tout cela à travers la valorisation de ses entreprises touristiques.

Dans ce cadre, la SDR TPME a un plan d'action fondé sur deux domaines d'intervention: la transformation des TPE-PME touristiques à des fins d'excellence opérationnelle et la création de nouvelles TPE-PME touristiques. Le présent appel à projets marque le commencement de l'opérationnalisation de ce plan d'action.

Cet appel à projets concerne l'accompagnement et l'appui technique et financier des TPME Touristiques avec pour objectif d'enrichir et de densifier l'offre de la destination d'Agadir Souss Massa et notamment l'animation et les activités de loisirs.

La gestion du programme sera faite conformément aux prescriptions du manuel des procédures pour la gestion du programme d'appui aux TPME touristiques de la région Souss Massa.



## 2. Eligibilité

Le programme d'appui de la SDR TPME SM s'adresse aux entreprises ou futures entreprises suivantes :

Très petite entreprise (TPE)	Petite entreprise (PE)	Moyenne entreprise (ME)
Investissement inférieur à 3 millions de dirhams	Investissement entre 3 et moins de 10 millions de dirhams	Investissement entre 10 et 30 millions de dirhams

Il touche deux volets à savoir : la création de nouvelles entreprises et la transformation d'entreprises existantes.

### 2.1 Créateurs d'entreprise

Le programme d'appui à la création d'entreprises touristiques TPME permet aux personnes souhaitant créer une entreprise touristique de type TPME de bénéficier d'un appui technique pointu afin d'assurer une performance optimale au projet et sa viabilité économique à long terme grâce à l'appui d'experts reconnus. En parallèle, vous pouvez bénéficier d'un appui financier sous forme de subventions ou primes d'investissement allant de 10% jusqu'à 50% du montant de l'investissement global.

Les conditions d'éligibilité pour les créateurs d'entreprise sont comme suit :

- Le candidat est une personne physique ou une personne morale souhaitant créer une entreprise TPE-PME de l'une des tailles ci-dessus ;
- La TPME créée sera implantée dans la Région Souss Massa. La TPME sera favorisée dans l'évaluation, si elle est située dans l'un des territoires touristiques désignés par "écosystèmes prioritaires" par le programme (prédéfinis ci-après en 2.2);
- La TPME sera issue de l'une ou des filière(s) suivante(s) : l'hébergement, la restauration, l'animation et les loisirs, le sport et le bien-être<sup>1</sup>.
- Le candidat personne physique doit, de préférence, avoir une expérience professionnelle ou à défaut, une vocation pour le domaine du tourisme ou encore une certification d'expertise professionnelle (cas de certaines filières particulières comme les activités de l'escalade, de la spéléologie, de la plongée sous-marine, etc.).
- Le candidat personne morale peut être une société en cours de création ou une société créée ayant moins d'une année d'activité.

<sup>1</sup> Les filières demandant un agrément spécifique à savoir : guide officiel, transport touristique et agences de voyages ne sont pas concernées par le programme de nouvelles créations étant donné que l'exercice de leurs fonctions dépend de l'octroi d'un agrément du Ministère du tourisme et des autorités compétentes.



## 2.2 Filières touristiques et écosystèmes prioritaires

Les filières et activités touristiques concernées ainsi que les écosystèmes prioritaires sont les suivants :

Filières touristiques <sup>2</sup>	Activités touristiques	Agadir <sup>3</sup>	Nord d'Agadir <sup>4</sup>	Chtouka Ait Baha & PNSM	Tiznit Taroudant & Inezgane Aït Melloul	Tata & oasis	Près circuits <sup>5</sup> touristiques
<b>Hébergement</b>	Structures d'hébergement conventionnels classées : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison d'hôtes</li> <li>• Gîtes</li> <li>• Riad</li> <li>• Camping</li> <li>• kasbah</li> <li>• Pension</li> </ul>		✓	✓	✓	✓	✓
	autres formes d'hébergement conventionnels classées <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bivouacs</li> <li>• Hébergement alternatif</li> </ul>		✓	✓	✓	✓	✓
<b>Evènementiel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spectacles sons &amp; lumières,</li> <li>• Animations nocturnes variées</li> </ul>	✓	✓				
<b>Activités de Niches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités nautiques</b> : Club de sports nautiques, Surf, planche à voile, kite surf, voile, paddle board, plongée sous-marine, base nautique, parachute ascensionnel, excursion en mer, jeux tractés, ski nautique ou wakeboard, pêche touristique, canoë, Kayak, overboat électrique...</li> <li>• <b>Activités de montagne</b> : randonnée à raquette, ski de fond, luges...</li> <li>• <b>Autres activités sportives</b> : escalade, randonnée pédestre, muletère, chamelière, à cheval, VTT, chasse, parc acrobatique, tir à l'arc, mini-golf...</li> <li>• <b>Activités sportives extrêmes</b> : saut à l'élastique, parapente, club de parachutisme / sport aérien...</li> </ul>	✓	✓	✓	✓	✓	✓

<sup>2</sup> Le symbole ✓ renvoie sur la filières touristiques et non sur le détail de l'activité touristique

<sup>3</sup> Baie d'Agadir et à proximité des principales attractions d'animation de la ville

<sup>4</sup> Écosystèmes touristiques au nord d'Agadir (notamment près de la zone de Taghazout...)

<sup>5</sup> Culturels et naturels





## Règlement de l'appel à projets pour l'accompagnement et l'appui technique et financier des TPMET SM

<b>Loisirs &amp; autres formes d'animation</b> pour les touristes près des attractions touristiques et le long des circuits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Parcs d'aventures</b> : Fun Park, manèges, parc d'aventures,...</li> <li>● <b>Parcs de loisirs</b> : aires de jeux extérieures, loisirs de plage (beach club), location de matériel, paintball, parc à trampolines (aquatiques ou non), club enfants...</li> <li>● <b>Parcs de loisirs virtuels</b> : laser game, escape game, gaming, salle de jeux, simulateur de vol...</li> <li>● <b>Activités nature</b> : Activités d'accrobranche, jardins botaniques, arboretums, villages nature, écoparcs, astronomie, ornithologie, montgolfière, slackline,...</li> <li>● <b>Ateliers créatifs</b> : artisanat et produits de terroir...</li> <li>● <b>Musée</b> : arts, artisanat, agricole, culturel, industriel, reconstitution historique...</li> </ul>	✓	✓	✓	✓	✓	✓
<b>Restauration</b> destinés aux touristes à proximité des ressources touristiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Café littéraire/historique</li> <li>● Kiosque de restauration</li> <li>● Restaurant authentique avec animation ou vue panoramique</li> <li>● Table paysanne</li> <li>● Food truck, Chiringuitos, kiosque</li> <li>● Dîner croisière,</li> <li>● Ateliers de cuisine, dégustation</li> </ul>	✓	✓	✓	✓	✓	✓
<b>Bien-être</b> pour les touristes et valorisant les ressources naturelles et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>● SPA</li> <li>● Aquafitness, aquagym</li> <li>● Yoga, stretching, pilates</li> <li>● Méditation...</li> </ul>	✓	✓				
<b>Transports</b> sous la forme d'activités de loisirs touristiques <sup>6</sup> (divertissement et découverte)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Transports écologiques (VTT, Vélo électrique, trottinette électrique, quad électrique, scooter électrique, hoverkart, velibs...),</li> <li>● balade en dromadaires, chevaux, mulets, calèches ;</li> <li>● Train touristique,</li> <li>● Bateaux balade;</li> <li>● Visites en bus à arrêts multiples (Hop on hop off bus)...</li> </ul>	✓	✓	✓	✓	✓	✓
<b>Autre(s) filière(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Activités d'animation et de loisirs créatives et innovantes</li> </ul>	✓	✓	✓	✓	✓	✓

<sup>6</sup> Le transport touristique classique ((bus, minibus, 4\*4...) n'est pas concerné.



Les projets issus des filières d'animation et loisirs ainsi que ceux ayant un caractère innovant seront privilégiés dans le processus de sélection étant donné que l'objectif principal du programme est d'enrichir l'offre d'animation de la destination régionale d'Agadir Souss Massa.

### 2.3 TPME touristiques existantes (programme de transformation)

L'objectif de ce programme de transformation est la mise à niveau de l'entreprise et l'amélioration de sa compétitivité pour atteindre l'excellence opérationnelle (par exemple : mise à niveau des outils d'exploitation, élaboration d'études techniques pour une meilleure exploitation ou performance, mise en place d'actions de formation ciblées, montée en compétence des collaborateurs, mise à niveau de l'offre de l'entreprise, etc....).

Dans cette perspective, la SDR TPME met à votre disposition des experts reconnus pour vous accompagner depuis le diagnostic jusqu'à l'opérationnalisation de la transformation.

D'autre part, à la fin de l'accompagnement, vous pourrez éventuellement bénéficier d'un appui financier sous forme de subvention pour mener à bien les actions d'amélioration de votre entreprise.

Les entreprises touristiques concernées qui souhaitent mener un programme de transformation doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

- entreprise TPE-PME de l'une des tailles citées précédemment<sup>7</sup> ;
- implantée sur le territoire géographique de la Région Souss Massa notamment celles situées dans l'un des territoires touristiques désignés par "écosystèmes prioritaires" par le programme (prédéfinis ci-dessus en 2.2) ;
- justifiant d'une exploitation permanente ou discontinue depuis au moins d'une année ;
- issue des filières suivantes : l'hébergement, la restauration, les agences de voyages, le transport touristique, le guidage, l'animation et les loisirs, le sport et le bien-être ;
- autorisée et/ou classée et en situation légale ;
- n'ayant pas fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire.

<sup>7</sup> Voir tableau de la section 2 : Éligibilité



### 3. Organisation de l'appel à projets

#### 3.1 Calendrier prévisionnel

<b>Etape 1</b>	<b>Lancement de l'appel à Projet</b>	Le 10/01/2023
<b>Etape 2</b>	<b>Candidatures à l'appel à projets</b> Le délai pour le dépôt des candidatures est fixé au maximum au 10 mars 2023 à 18H00.	du 10/02/23 au 10/03/23
<b>Etape 3</b>	<b>Sélection des projets :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse des dossiers de candidatures ;</li> <li>● Entretien individuel ;</li> <li>● Présélection par le Comité Local de Sélection des porteurs de projets et entreprises;</li> <li>● Sélection définitive.</li> </ul>	Mars - Avril 2023
<b>Etape 4</b>	<b>Accompagnement technique</b> (diagnostic, incubation, formation...)	Avril - Juillet 2023
<b>Etape 5</b>	<b>Attribution des subventions / prime d'investissement</b>	Après la période d'accompagnement

#### 3.2 Dispositif d'accompagnement

Suite à la sélection des bénéficiaires pour les nouvelles créations ou pour la transformation, une convention sera signée entre la SDR TPME T SM et le bénéficiaire. Par la suite, la SDR TPME va assurer un accompagnement technique<sup>8</sup> qui se compose principalement des points suivants :

- Un diagnostic stratégique adapté ;
- Des études techniques des projets ;
- Des formations en présentiel et en E-learning notamment sur des thématiques liées :
  - aux aspects de gestion de l'entreprise (le business plan, la gestion des ressources humaines, le juridique, la fiscalité, la législation touristique, etc) ;
  - aux différentes filières touristiques (par exemple : techniques d'accueil, développement des produits touristiques innovants, nouvelles tendances dans les produits et services touristiques, promotion et commercialisation, digitalisation, gestion des coûts, hygiène et sécurité alimentaire, etc).
- Un programme d'incubation d'une durée moyenne de 4 mois, consistant en un accompagnement personnalisé pour les nouvelles créations.

<sup>8</sup> L'ensemble de cette phase est prise en charge à hauteur de 90% sans que le montant global ne dépasse 20% du montant total de l'investissement.



### 3.3 Dispositif de financement

Les projets retenus qui ont demandé un financement vont bénéficier d'une subvention ou d'une prime d'investissement selon les modalités qui seront définies dans l'accord de subvention entre la SDR TPME SM et le bénéficiaire.

Ledit accord définira les engagements et les responsabilités de chacune des parties dans la mise en œuvre des projets (modalités de l'octroi du financement, modalités de décaissements et de gestion de la subvention, exigences en termes de délais de réalisation, de suivi et de reporting...).

La hauteur du financement (de 10% à 50% du montant de l'investissement) sera déterminée selon 3 critères :

- le type d'entreprise TPE-PME de l'une des tailles citées précédemment :
- le type du projet :
  - hébergement,
  - animation et loisirs<sup>9</sup>,
  - Autres filières touristiques qui proposent des projets innovants et créatifs<sup>10</sup>;

Le tableau ci-après récapitule les pourcentages et plafonds des subventions par filières et par type/taille d'entreprises :

	10% de subvention aux hébergements	30% de subvention aux projets d'animation et loisirs	50% de subvention aux projets innovants et créatifs
TPE	<b>100 000 DH</b>	<b>300 000 DH</b>	<b>500 000 DH</b>
PE	<b>400 000 DH</b>	<b>1 000 000 DH</b>	<b>2 000 000 DH</b>
ME	<b>1 200 000 DH</b>	<b>4 000 000 DH</b>	<b>6 000 000 DH</b>

NB: Le document en annexe répertorie les différentes possibilités de financement offertes par d'autres organismes d'appui à l'entrepreneuriat régional (liste non exhaustive).

<sup>9</sup> Toute activité économique à caractère touristique destinée aux touristes internationaux et nationaux, située dans un territoire touristique.

<sup>10</sup> Ils doivent répondre au moins à 3 des critères suivants : géographique (projet sans précédent dans la région SM), innovant au niveau technique et/ou technologique, intégrant une démarche qualité (ex : label), valorisant des pratiques écologiques et durables, projet réalisable et viable.

## 4. Modalités de sélection

### 4.1 Evaluation des dossiers de candidatures

- **La première étape** est l'analyse des dossiers sur la base du dossier de candidature et des documents justificatifs présentés par chaque candidat.
- **La deuxième étape** concernera les candidats retenus suite à l'analyse des dossiers qui seront convoqués par le Comité Local de Sélection (CLS) des porteurs de projets et entreprises pour des entretiens individuels afin d'approfondir l'analyse.

Le CLS est l'organe mis en place pour assurer cette deuxième phase d'évaluation. Sa mission consiste en:

- L'instruction et la validation des demandes des entreprises/porteurs de projets, pour bénéficier du programme d'appui de la SDR TPME T SM.
  - La validation de la liste des projets retenus pour bénéficier du programme d'appui .
- 
- **La troisième étape** consiste en la validation finale des dossiers de candidature par le Président du Comité Technique de Suivi (CTS) sur la base des projets arrêtés par le CLS lors de l'étape précédente.

Le CTS est un comité chargé de veiller sur le bon déroulement du processus, de l'opérationnalisation et de la mise en œuvre du programme d'appui à la TPME Touristiques au niveau de la région Souss Massa.

### 4.2 Notation

Tous les dossiers de candidature seront soumis à une évaluation sur la base de critères objectifs afin d'attribuer une note à chaque projet sur 100. Seuls les projets ayant une note supérieure ou égale à 60 sur l'ensemble des étapes d'évaluation pourront être retenus.

Les candidats non retenus pourront postuler lors des prochaines éditions qui seront annoncées ultérieurement.

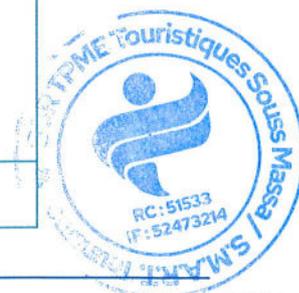




## Règlement de l'appel à projets pour l'accompagnement et l'appui technique et financier des TPME SM

A titre indicatif, les critères d'évaluation des projets sont déclinés dans le tableau suivant :

Critères principaux	Notation
<b>Enjeux d'avenir - ressenti sur le projet</b> (Mission et objectifs, Justification du projet et cohérence avec l'objectif du programme, Projet agrégateur, Modèle duplicable)	/10
<b>Présentation du projet</b> (Idée et avancement du projet/ Présentation générale du projet / de l'entreprise, Projet qui n'a jamais bénéficié d'accompagnement ou de subvention publiques, Gestion des risques)	/10
<b>Catégorie de projet</b> (Filières prioritaires : animation et loisirs...)	/10
<b>Territoire d'implantation</b> (Projet/Entreprise situé(e) dans l'un des écosystèmes prioritaires)	/10
<b>Créativité et innovation</b> (Projet innovant, Projet répondant aux tendances actuelles du tourisme)	/10
<b>Présentation du porteur de projet</b> (Genre, Âge, Qualification, Niveau d'expérience en business/management, Niveau d'expérience en tourisme, Motivation, dynamisme et ténacité du candidat)	/10
<b>Modèle économique</b> (Etude de marché / Demande prévisionnelle, Positionnement par rapport à la concurrence, Viabilité)	/10
<b>Financement</b> (Garanties financières / Apport personnel - minimum 20% d'investissement -, Montant global d'investissement, Rentabilité du projet, Plan de financement)	/10
<b>Valorisation du patrimoine régional</b> (Apport du projet en termes de rayonnement pour la région, Apport du projet en termes de dynamique régionale, Mise en valeur du patrimoine du Souss Massa)	/10
<b>Pertinence sociale &amp; environnementale</b> (Insertion des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables, Nombre d'emplois à créer, Implication des communautés locales, Création de valeur ajoutée au niveau local, Impact tangible positif pour l'environnement ou minimisation de l'impact négatif)	/10
<b>TOTAL</b>	<b>/100</b>





### 4.3 Modalités de suivi et de diffusion des résultats

A l'issue du processus de sélection des candidatures, les candidats ne répondant pas aux critères d'éligibilité seront écartés et notifiés. Ces mêmes candidats pourront déposer leur candidature de nouveau et ce, autant de fois qu'ils le souhaitent lors des prochains appels à projet.

D'autre part, les candidats ayant remis un dossier incomplet recevront une notification de la part de la SDR TPMET SM et devront soumettre les pièces manquantes dans un délai de quinze jours calendaires faute de quoi, il seront écartés également.

Suite à la sélection des candidatures, les candidats retenus seront notifiés par email.

Concernant le financement, le nombre de candidatures retenues tiendra compte de l'enveloppe globale allouée.

## 5. Modalités de soumission des projets

### 5.1 Délai

L'appel à projets a lieu du 10 janvier 2023 au 10 mars 2023.

Le dossier de candidature complet doit être déposé entre le 10 février et le 10 mars 2023 à 18H00 :

- Soit, par voie électronique sur la plateforme [smarttourisme.com](http://smarttourisme.com) ;
- Soit, Déposé physiquement au siège social de la SDR TPMET SM à l'adresse suivante Immeuble Igoudar étage 4, avenue des FAR, 80 000 Agadir MAROC
- Soit, envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante: SDR TPMET SM, Immeuble Igoudar étage 4, avenue des FAR, 80 000 Agadir MAROC

### 5.2 Documents requis pour la création d'entreprise

Un formulaire de pré-inscription est disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/tpmet>

Par la suite, tout acte de candidature doit être déposé via le formulaire de candidature en ligne, sur la plateforme dédiée: [www.smarttourisme.com](http://www.smarttourisme.com)

Un formulaire de candidature en version papier peut également être récupéré au siège de la SDR TPMET SM sis à l'immeuble Igoudar étage 4, appartement n°30 Boulevard des FAR à Agadir et remis en mains propres.



## Check-list des pièces à fournir pour la création d'entreprise

PIÈCES OBLIGATOIRES POUR LES PERSONNES PHYSIQUES	
<input type="checkbox"/>	Le présent dossier de candidature dûment complété, daté, signé et légalisé
<input type="checkbox"/>	Une copie conforme de la CIN du candidat
<input type="checkbox"/>	Le CV actualisé du candidat mentionnant ses expériences professionnelles
<input type="checkbox"/>	Une preuve de financement en fonds propres d'au moins 20% du montant de l'investissement (attestation bancaire, déclaration sur l'honneur légalisée...)
<input type="checkbox"/>	Une preuve de propriété ou de location du lieu d'exploitation / domiciliation (titre foncier, titre de propriété, contrat de bail, pré-contrat de location...)

PIÈCES OBLIGATOIRES POUR LES PERSONNES MORALES	
<input type="checkbox"/>	Le présent dossier de candidature dûment complété, daté, signé par une personne habilitée et cacheté ou légalisé
<input type="checkbox"/>	Une copie de la CIN du gérant de la société
<input type="checkbox"/>	La délégation de signature au profit de la personne habilitée à engager la structure, le cas échéant
<input type="checkbox"/>	Le modèle 7 du registre du commerce datant de moins d'un mois
<input type="checkbox"/>	Une preuve de financement en fonds propres d'au moins 20% du montant de l'investissement (attestation bancaire, déclaration sur l'honneur légalisée...)
<input type="checkbox"/>	Une preuve de propriété ou de location du lieu d'exploitation / domiciliation (titre foncier, contrat de bail...)
<input type="checkbox"/>	Un état de tous litiges en cours, intentés contre l'entreprise (le cas échéant)

PIÈCES OPTIONNELLES POUR TOUS LES CANDIDATS	
<input type="checkbox"/>	Le plan d'affaire (business plan)
<input type="checkbox"/>	Des lettres de recommandation
<input type="checkbox"/>	Tout document jugé utile à la présentation du projet



### 5.3 Documents requis pour le programme de transformation

Un formulaire de pré-Inscription est disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/tpmet>

Par la suite, tout acte de candidature doit être déposé via le formulaire de candidature en ligne, sur la plateforme dédiée: [www.smarttourisme.com](http://www.smarttourisme.com)

Un formulaire de candidature en version papier peut également être récupéré au siège de la **SDR TPMET SM** sis à l'immeuble **Igoudar étage 4, appartement n°30 Boulevard des FAR à Agadir** et remis en mains propres.

PIÈCES OBLIGATOIRES	
<input type="checkbox"/>	Le présent dossier de candidature dûment complété, daté, signé par une personne habilitée et cacheté ou légalisé
<input type="checkbox"/>	La délégation de signature au profit de la personne habilitée à engager la structure (le cas échéant)
<input type="checkbox"/>	Le modèle 7 du registre du commerce datant de moins d'un mois
<input type="checkbox"/>	Les bilans des deux derniers exercices dûment certifiés par la Direction Générale des Impôts. Pour les sociétés ayant plus d'un an d'activité et moins de deux ans d'activité un seul est requis.
<input type="checkbox"/>	Un état de tous litiges en cours, intentés contre l'entreprise (le cas échéant)
<input type="checkbox"/>	La dernière déclaration de la CNSS

PIÈCES OPTIONNELLES	
<input type="checkbox"/>	Tout document jugé utile à la présentation du projet

## 6. Modalités administratives et juridiques

### 6.1 Modalités de contrôle

Des contrôles seront effectués par la SDR TPMET SM a posteriori de l'accompagnement technique et, en cas de financement, suite au versement de la subvention ou prime d'investissement. Des justificatifs pourront être demandés aux bénéficiaires afin d'attester du respect des critères mentionnés dans le présent règlement d'appel à projets. Dans le cas où le bénéficiaire ne pourrait produire ces justificatifs, la SDR TPMET SM se réserve le droit d'engager :

- toute procédure nécessaire afin de récupérer la subvention précédemment attribuée ;

- des poursuites pénales à l'encontre du bénéficiaire.

## 6.2 Confidentialité et protection des données à caractère personnel

Conformément à notre charte éthique ([disponible ici](#)), il est de notre devoir ainsi que de la part de l'ensemble de nos parties prenantes, de respecter la confidentialité ainsi que la vie privée des tiers à toutes les étapes de la relation entre la SDR TPMET SM et ses bénéficiaires.

Les informations, savoir-faire et idées des bénéficiaires qui sont transmises à la SDR TPMET SM ont une valeur très élevée. Pour cette raison, nous encadrons de manière rigoureuse la circulation d'information et la confidentialité.

Cette dernière est un principe inviolable respecté par tous nos collaborateurs. Il nous incombe, par conséquent, de respecter les réglementations en matière de traitement de toutes les données à caractère personnel en interne et en externe.

En communiquant leurs données personnelles dans le cadre du présent appel à projets pour l'accompagnement et l'appui technique et financiers des TPMET, les candidats acceptent d'être contactés exclusivement dans ce cadre par la SDR TPMET SM et ses partenaires (invitations à remettre des pièces complémentaires, information sur l'état d'avancement de la procédure, information sur les candidats retenus, invitation à participer à des événements en qualité de bénéficiaire...).

Les données personnelles ne feront l'objet d'aucune autre utilisation ultérieure. Les candidats sont informés qu'ils peuvent exercer leur droit d'accès, de modification, et de suppression auprès de la SDR TPMET SM. Par courrier : SDR TPMET SM , immeuble Igoudar étage 4, Av des FAR, 80 000 Agadir MAROC ou par email : [contact@smarttourisme.com](mailto:contact@smarttourisme.com)



## ANNEXE

## Outils de financement complémentaire

Nom produit	Projets cibles	Montant	Taux	Contact
<b>INITIATIVE SOUSS MASSA</b>	Projet d'investissement y compris touristique ( convention avec la SDR TPME avec un financement de crédit sans intérêts ni garantie complémentaire allant jusqu'à 200 000 Dhs )	25% du programme d'investissement Plafond : 200 000,00 DH. Ce montant doit être affecté à la rubrique équipement uniquement	0% sans garantie	<a href="https://smdinitiative.com">https://smdinitiative.com</a> Tél: +212 528 84 85 11 Fax: +212 528 84 85 11
<b>AL MOUSTATMIR ASSYAH</b>	Lignes de crédits	Jusqu'à 90% du coût d'investissement, avec un plafond de 20 Million de dirhams	Taux d'intérêt à 4,2% Durée de remboursement de 12 ans avec un différé de paiement de 2 ans.	Crédit Agricole du Maroc  Dans le cadre de convention avec la SMIT )
<b>AL MOUSTATMIR ATTOURATHI TAJDID IWAA SIYAH</b>	spécifiquement adaptées pour chaque type de produit en fonction de son besoin de financement			
<b>PACK ASSAYAHA AL QAROUA</b>	Lignes de crédits spécifiquement dédiées aux investisseurs et porteurs de projets, tout actif touristique confondu, en milieu rural et dont	le besoin de financement en dette n'excède pas 1.2 Million de dirhams	Taux d'intérêt de 1.75%	Crédit Agricole du Maroc  Dans le cadre de convention avec la SMIT )
<b>RÉSEAU ENTREPRENDRE</b>	Projet d'investissement de tous les secteurs d'activité	Entre 50 000,00 DH et 225 000,00 DH	0% sans garantie	<a href="https://www.reseau-entreprenre.org/maroc/">https://www.reseau-entreprenre.org/maroc/</a> Tél : 05228-71117
<b>Crédits d'investissement et de fonctionnement « Intelak »</b>	D'investissement ou exploitation des entreprises de tous secteurs d'activité sauf promotion immobilière et pêche hauturière	90% du programme d'investissement Plafond : 1 200 000,00 DH	Taux d'intérêt : 2% HT Frais de dossier : Gratuit Prime d'assurance préférentielle 0,1% HT	<a href="http://www.intelaka.ma/">http://www.intelaka.ma/</a> Tel : (212) 639 511 330 <a href="https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/programme-intelaka">https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/programme-intelaka</a>
<b>INTELAK AL MOUSTATMIR AL QARAWI</b>	Projets éligibles exerçant dans le monde rural	90% du programme d'investissement Plafond : 1 200 000,00 DH	Taux d'intérêt : 2% HT Frais de dossier : Gratuit Prime d'assurance préférentielle 0,1% HT	Tél : 0537 71 68 68 Fax : 0537 7157 15





## Règlement de l'appel à projets pour l'accompagnement et l'appui technique et financier des TPME SM

<b>START-TPE</b>	Besoin en fond de roulement des entreprises ayant bénéficié d'Intelak d'investissement	20% maximum du montant du crédit d'investissement Plafond : 50 000,00 DH	Aucune garantie n'est exigée Taux d'intérêt : 0% Frais de dossier : Gratuits	
<b>CMT Banque conventionnelle</b>	Projet d'investissement et d'exploitation de tous les secteurs d'activité	70% à 80% du programme d'investissement selon la banque et le type de projet	Taux négociable variant entre 4,5% et 7% selon le risque de projet, la durée du CMT, le % de l'apport et les garanties proposées	BANQUE POPULAIRE ATTIJARIWABA BANK CREDIT AGRICOLE BANK OF AFRICA CREDIT DU MAROC CIH BANK SOCIETE GENERALE BMCI BARID BANK ARAB BANK CDG-CAPITAL
<b>CMT Banque participative</b>	Projet d'investissement et d'exploitation de tous les secteurs d'activité	80% du Matériel sous forme de Mourabaha équipement	La marge bénéficiaire est similaire au coût d'intérêt dans la banque conventionnelle	UMNIA BANK ASSAFA BANK AKHDAR BANK BAR AL AMANE BANK AL YOUSR

